

Dans le domaine de la non-prolifération nucléaire, les travaux vont bon train au chapitre de l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (EICCNU) dans lesquels le Canada a joué un rôle actif, et ils semblent en voie d'être achevés en février 1980. Les résultats de cette importante étude de deux ans influenceront considérablement sur les efforts internationaux déployés en vue d'instaurer un régime de garanties nucléaires capable de s'adapter aux nouvelles technologies. Les résultats de l'étude seront connus lors de la Conférence de révision du Traité de non-prolifération (TNP) prévue pour 1980, et dont les préparatifs commenceront en avril prochain. Sur le plan bilatéral, nous avons été heureux de négocier l'an dernier avec le Japon un accord qui répond totalement à nos exigences en matière de non-prolifération. L'arrangement provisoire conclu avec la Communauté européenne augure bien pour les négociations d'un nouvel accord global qui commenceront probablement au début de 1980. Je suis heureux de dire que ces arrangements avec la Communauté européenne et le Japon fonctionnent bien et qu'ils ont apporté une contribution positive à la cause de la coopération dans le domaine nucléaire dans son ensemble.

#### L'approvisionnement énergétique et la sécurité

Les événements des dernières semaines ont montré la justesse de la politique de gouvernement axée sur une plus grande autonomie énergétique. L'interruption de exportations de pétrole iranien s'est soldée sur les marchés de brut mondiaux par un déficit net de l'ordre de deux millions de barils par jour. Pour le Canada, ce déficit pour la plus grande partie été compensé par des arrangements d'approvisionnement réciproque avec les États-Unis grâce à une production canadienne supérieure à la normale. Néanmoins, en raison des incertitudes qui continuent de planer sur l'approvisionnement en provenance d'Iran et d'autres pays du Moyen-Orient, ainsi qu'en raison de fortes pressions à la hausse sur les cours, le Canada en compagnie d'autres membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont décidé le 2 mars dernier de prendre des correctifs pour contrer le déficit mondial anticipé de deux millions de barils de pétrole brut en 1979. Les 20 pays membres ont convenu de diminuer d'autant leur demande sur les marchés pétroliers internationaux, c'est-à-dire de diminuer environ 5 p. cent leur consommation nationale prévue, en augmentant la production intérieure, en se convertissant à d'autres combustibles et en faisant des économies d'énergie. Non seulement cela redressera leur situation, mais aidera aussi le reste du monde, dont les pays en développement, à surmonter leurs problèmes d'approvisionnement. La décision de l'AIE devrait aussi contribuer à diminuer les pressions sur les cours mondiaux du pétrole.

Dans l'avenir prévisible, le Canada devra, seul ou de concert avec d'autres, consentir tous les efforts possibles pour augmenter la sécurité énergétique grâce à un train de mesures comprenant la gestion judicieuse de nos ressources énergétiques nationales, la diversification de nos importations d'énergie et l'incitation active de nos concitoyens à utiliser efficacement l'énergie. Le gouvernement cherche activement des arrangements bilatéraux d'approvisionnement en pétrole avec d'autres pays, comme le Mexique et le Venezuela, ce qui pourrait améliorer notre sécurité énergétique à long terme grâce à la diversification des sources d'approvisionnement. On s'attend à ce que Pétro-Canada joue un rôle d'intermédiaire important dans la mise en oeuvre de ces arrangements.